Cab/Com/2021/n°
ChS

AAPPMA ST BONNET BELLAC
Monsieur NORMAND ALAIN
16 route Nationale
87300 Saint-Bonnet-de-Bellac

Limoges le 22/02/2021

Monsieur,

Par courrier arrivé le 20 Janvier 2021 courant, vous avez bien voulu m'informer de l'organisation de Man if 2, le 13/01/2021.

C’est avec plaisir que le Conseil départemental de la Haute-Vienne vous offre : 100 gourdes pour cette occasion.

Ces objets seront à votre disposition, à partir du à l’accueil du Conseil départemental - 11 rue François Chénieux à Limoges, et vous seront remis uniquement sur présentation de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphane LEROY